

DE
LA RÉUNION DE LYON A LA FRANCE

Etude historique

D'APRÈS as DOCUMENTS ORIGINAUX.

SUITE (*)

La satisfaction que Philippe le Bel témoignait avoir des services de l'archidiacre, jointe à la réputation donnée par l'histoire à ce roi de savoir aplanir bien des difficultés au moyen de pensions ou d'honneurs (1), permet de croire que Thibault ne défendit pas auprès du prince les intérêts de l'Église avec toute la vigilance désirable-

Nous le retrouverons ailleurs, ce personnage indécis, et sa conduite, on le verra, ne nous fournira aucun mo-

(*) Voir la précédente livraison.

(1) Cette réputation n'était pas usurpée. Dans les seuls documents que nous avons dû dépouiller pour le présent travail, nous en avons acquis souvent la preuve. Nous ne citerons qu'un fait.

Un acte conservé aux *Arch.nat.*, (sous la cote J. 623, n° 102*"), nous montre le fils de, Mathieu de la Mure faisant hommage à Louis le Hutin pour 50 livres de rente perpétuelle que le feu roi (Philippe le Bel) lui avait données.

Ce détail paraît sans importance. Il deviendra moins insignifiant quand on se rappellera que Malhieu de la Mure était un des plus chauds partisans du roi de France à l'assemblée du 30 décembre 1304, et qu'il s'y fit l'orateur des Lyonnais et l'interprète de leurs sentiments. Son zèle lui avait dès lors valu le titre de « panetier du roi. » Il lui procura encor», on le voit ici, d'autres avantages (à lui ou aux siens.)